

# L'enseignement professionnel et technique en question : la toile de fond de cette remise en question\*

**Paul Inchauspé**

Directeur général  
Cégep Ahuntsic

[...] L'école, et plus particulièrement l'appareil mis en place pour la formation professionnelle voici trente ans, est appelée à se transformer. J'aborderai le problème en essayant de repérer l'ensemble des forces économiques et sociales en action au Québec et dans le monde, forces qui poussent à ces transformations. Car le problème de la formation professionnelle ne peut être dissocié de nos jours du problème crucial de tous les pays industrialisés, celui de la formation et de l'adaptation de la main-d'œuvre dans une économie en transition.

**Les caractéristiques de l'appareil de formation professionnelle mis en œuvre au Québec voici 30 ans**

Ce système a trois caractéristiques importantes :

□ La distinction des niveaux de formation correspond à la division hiérarchique des professions de la société industrielle de l'époque :

- Professionnel court après la deuxième secondaire : ouvrier et artisan ;
- Professionnel long au niveau de la quatrième et cinquième secondaire : ouvrier spécialisé ;
- Cégep : technicien ;
- Université : ingénieur.

□ Le choix du modèle scolaire

Pour assurer la formation de la main-d'œuvre, certains pays ont adopté le modèle dit *dual* qui donne une place importante à l'apprentissage (les apprentis) et à la formation en entreprise. Le Québec, lui, a choisi voici trente ans le modèle scolaire qui donne le monopole de la formation professionnelle aux seuls établissements scolaires.

\* Extrait d'une conférence prononcée le 1<sup>er</sup> novembre 1990 au cégep Ahuntsic, lors d'une journée pédagogique.

Mais il s'agissait là d'un choix politique marquant une rupture avec la pratique antérieure. En effet, au cours des années 30, plusieurs lois de l'Assemblée législative du Québec montrent qu'on tend à organiser les métiers en facilitant des genres de corporations réunissant employeurs et employés. Et la « Loi de l'aide à l'apprentissage » de 1945 consacrait cette tendance et confiait à des comités conjoints paritaires de patrons et de syndicats l'administration de l'apprentissage et de la formation professionnelle. Ces comités sont les Commissions de formation professionnelle qui existent encore, même si elles n'ont plus de mandats de formation.

Ce modèle scolaire a été adopté non sans débat. Il consacrait une rupture par rapport au modèle antérieur, créant du même coup un éloignement des associations professionnelles et des entreprises des nouveaux responsables de la formation, les établissements scolaires.

□ Le choix des polyvalentes pour assurer l'accessibilité et la régulation souple de l'offre et de la demande de formation

Pour l'organisation de l'enseignement technique, on a choisi le modèle d'organisation dit de *polyvalence*. C'est-à-dire :

- le regroupement dans un même établissement secondaire ou collégial de plusieurs programmes de formation professionnelle ou technique ;
- une conception modulaire des programmes (certains cours peuvent donc servir à plusieurs programmes) et la promotion par matière. Ce système permet des économies dans l'organisation des cours et facilite le changement de programme de l'étudiant ;

– la création, selon la méthode des combinatoires, d'ensembles nombreux de programmes à partir d'éléments restreints. Ainsi sont créés, dès la fin des années 60, cent programmes professionnels au secondaire, cent trente au collégial. Ce système permettait une adaptation souple à l'explosion de la demande

scolaire et une meilleure régulation de l'offre et de la demande de formation, car une cohorte nombreuse peut plus facilement trouver une place dans un système d'éducation qui lui propose deux cent trente programmes au lieu de dix !

Ce sont là les piliers sur lesquels a été bâti le système de formation professionnelle du Québec. Or, rappeler ces principes montre déjà leur désuétude. Sous la pression des faits, ces choses sont déjà en train de bouger. On connaît ces changements : déplacement de la formation professionnelle du secondaire après la cinquième secondaire, disparition de la distinction des compétences caractéristiques de l'ouvrier et de l'ouvrier spécialisé, intervention accrue du monde du travail et de l'entreprise dans la formation professionnelle, disparition des polyvalentes.

Le système de formation mis en place voici trente ans est soumis à une implosion. L'implosion, en physique, c'est l'irruption d'un fluide à l'intérieur d'une enceinte où la pression est plus faible. Et ce n'est pas pour rien que le premier niveau frappé d'implosion soit celui de la formation professionnelle donnée au secondaire. C'était là le chaînon le plus faible du système. Mais la forteresse de la formation professionnelle du collégial, le chaînon le plus fort, et la réussite incontestable de la réforme scolaire des années 60, sera, elle aussi, atteinte par ces forces. Et d'abord dans ses parties les plus faibles. Ces changements ne doivent pas nous faire peur. Et pour exorciser la peur, il faut d'abord lucidement prendre acte des forces qui nous poussent à nous transformer.

**Les forces qui poussent le système à se transformer**

## **Le mouvement de prolongation de la scolarité**

L'exigence de la scolarité obligatoire demeure à 16 ans, mais de plus en plus de personnes d'une classe d'âge donnée poursuivent les études au delà de ce seuil. Ce mouvement a entraîné une

réforme majeure de l'école secondaire qui la transforme de fait en école de base. Sans augmenter le temps de l'école, le nombre de matières enseignées est, lui, augmenté en vue de donner à tous la formation la plus large requise pour les citoyens ; on supprime les filières d'approfondissement et de spécialisation ; on reporte la formation professionnelle après la scolarité obligatoire (le certificat d'étude professionnelle et le diplôme d'étude professionnelle après la cinquième secondaire), au niveau de scolarité assuré par les cégeps.

Cette réforme est en cours mais, sous l'effet de certains mouvements sociaux, elle prend une allure autre que celle initialement prévue. Ainsi, ces programmes construits pour des jeunes ont du mal à les attirer et ils sont surtout utilisés par des adultes recherchant une qualification professionnelle. Du même coup, la fusion entre adultes et jeunes est réalisée au secondaire dans l'enseignement professionnel au point que le ministre de l'Éducation abolit la direction des services aux adultes de son ministère. Ainsi, les programmes offerts au niveau de sixième et septième secondaire ne devaient pas initialement concurrencer ceux du collégial, mais les changements technologiques en cours les conduisent à le faire. Les différences de niveau sont-elles significatives entre les programmes de secrétariat, d'électromécanique des systèmes automatisés, de design publicitaire, offerts au secondaire, et les programmes correspondants du collégial de bureautique, de technologie des systèmes, de technologie des média-publicité ?

De plus, cette réforme qui visait à hausser la qualification professionnelle des élèves du secondaire a entraîné dans les faits le contraire : l'augmentation du nombre d'élèves sortant du système scolaire sans aucune qualification professionnelle. Après 16 ans, le jeune n'est plus astreint à fréquenter les cours et le report de la formation professionnelle après cet âge a contribué à augmenter le nombre de jeunes quittant l'école sans diplôme ni qualification ; 38 p. cent des jeunes d'une classe d'âge donnée sont actuellement dans ce cas. Ce qui est scandaleux et socialement inacceptable, car ces jeunes iront inévitablement grossir les rangs des chômeurs. Et les critiques adressées actuellement de toutes parts à la formation professionnelle

pointent ce fait. Ces critiques ne concernent pas la formation technique offerte au collégial, mais qu'il fait la distinction ?

Ce qui se passe au secondaire doit nous faire réfléchir. J'en tire deux leçons qu'il ne nous faudra pas oublier. La première : la réalité se joue parfois de nos logiques. On justifiait le report de la formation professionnelle après la scolarité obligatoire par la nécessité d'une plus grande formation générale, seule capable de permettre une meilleure adaptation aux changements. Sans doute, une telle logique favorise la mobilité en emploi, mais elle a rendu difficile, sinon empêché, l'intégration à l'emploi de nombreux jeunes. Aussi, ne faut-il pas s'étonner qu'on veuille, pour contrer ce fait, restaurer un système d'apprenti. La deuxième leçon : les forces, plus que la volonté des acteurs, ont toujours un rôle prédominant. Les réformes voulues en éducation peuvent être détournées de leur but par l'action de forces sous-estimées et c'est quand elles sont portées par des tendances lourdes des mouvements sociaux qu'elles réussissent. Si la réforme de l'enseignement professionnel du secondaire réussit pour les adultes, c'est qu'elle répond au mouvement de retour aux études des adultes. La réforme québécoise des années 60 visait une plus grande accessibilité aux études. Mais si elle a atteint cet objectif, c'est dans les secteurs travaillés par des mouvements sociaux d'affirmation puissants : les francophones, les femmes, les régions. Pour prévoir les changements, ce sont donc les forces qu'il faut toujours d'abord repérer. Et celles dont je parlerai maintenant seront déterminantes dans les transformations de l'enseignement professionnel et technique.

### ***La mondialisation et la libéralisation des marchés***

C'est là une tendance lourde qui transforme nos économies. L'accord canado-américain du libre-échange n'est qu'une application régionale d'un mouvement mondial de libéralisation des échanges. Et les accords du GATT et ceux de l'Europe de 1993, qui visent aussi la libéralisation des marchés, auront à leur tour des effets sur nous. Chaque pays avait tendance à vivre en autarcie, c'est-à-dire à développer chez lui la totalité des sphères de l'activité économique. Cela est en train de changer. Chaque pays essaie maintenant de développer

une activité économique dans les secteurs où il excelle. Ceci le contraint à pénétrer le marché international pour y vendre des produits et pour y acheter les objets et services qu'il ne produit pas. Le commerce et les marchés deviennent, dans ce nouveau contexte, primordiaux.

La libéralisation des marchés transforme donc les économies nationales en économies régionales. Il y a 25 ans, le Québec, visant l'autosuffisance, voulait se doter d'une sidérurgie québécoise. Qui de nos jours proposerait cela ? Qui, il y a 20 ans, aurait pensé que l'industrie des appareils domestiques de communication (radio, télévision, magnétoscope...) serait concentrée en Hollande (Philips), au Japon (Sony) et en Corée (Sanyo) et qu'elle disparaîtrait pratiquement d'Allemagne et des États-Unis ? Le Québec, et plus particulièrement Montréal, est, par suite même de ce mouvement, en restructuration industrielle.

Cette ouverture des marchés et donc de la nécessité de l'échange pour survivre entraîne, dans le monde entier, le retour en force de l'affirmation des principes mêmes de l'économie de marché : importance de l'initiative dans l'activité de production, valorisation de la libre concurrence, élimination des zones protégées, respect inconditionnel des libertés individuelles. Et ce mouvement investit tout le champ social. L'intervention de l'État fléchit, le secteur privé joue un rôle prédominant dans l'ensemble des activités de la société, même dans les domaines réservés du secteur public : l'enseignement, la santé. Lavallin intervient déjà dans ces deux secteurs. La déréglementation fait sauter les monopoles qu'avaient des institutions dans les domaines de la téléphonie (Bell Canada), des transports aériens (Air Canada), des activités financières (les banques à charte), des assurances (les compagnies d'assurance). Les pouvoirs centralisés sont remis en cause et les groupes et individus cherchent à augmenter leur sphère d'autonomie de fonctionnement.

C'est le même mouvement qui explique l'insistance accrue portée de nos jours aux valeurs de productivité, de qualité totale, de participation, de nouvelles technologies. Produire au moindre prix est une nécessité dans une économie de marché. Mais cette production doit être de qualité. La production des pays

d'Extrême-Orient était associée au toc et à la pacotille ; les Japonais puis les Coréens ont renversé cette image par la recherche de la qualité totale. Pour atteindre cette qualité, tous les acteurs de l'entreprise doivent participer à cet effort. Et l'usage des technologies les plus performantes produira des biens dont le coût permettra de mieux affronter la concurrence.

Tout cela n'est évidemment pas sans effet sur nos systèmes d'éducation. Sur la demande de formation : formons-nous des personnes qui auront à vivre dans ce nouvel environnement ? Sur le monopole en formation consenti jusqu'à présent aux réseaux publics : pourra-t-il durer et pourrions-nous éviter les exigences de la concurrence et de la sélection ? Sur la manière dont s'est constituée l'école comme service public : comment le caractère démocratique visé par l'école publique sera-t-il assuré dans cette diversification des réseaux ? Sur les comptes qui nous seront demandés : croyons-nous pouvoir assurer le public de la qualité de la formation sans rendre compte du contrôle de la qualité mis en œuvre ? Et croyons-nous pouvoir éviter les questions sur notre productivité ? En Hollande, on parle de financer les universités, non sur les étudiants admis mais sur les étudiants diplômés. En Californie, certains programmes de formation à l'emploi mis en œuvre par des collèges communautaires n'assurent que le financement des étudiants ayant terminé et réussi le cours, et de plus ayant, à la sortie, trouvé un travail et l'ayant conservé pendant vingt mois consécutifs<sup>1</sup> !

### **Les mutations technologiques**

Il est banal de dire que des technologies nouvelles transforment les modes de production : la dissémination rapide de la micro-informatique en donne à chacun la preuve. Mais ce qu'on voit moins, c'est que cette explosion technologique bouleverse non seulement les hiérarchies établies de richesse et de puissance mais aussi les modèles de production.

Pendant des siècles, c'est la propriété des matières premières qui constituait la richesse d'une nation, puis, à l'ère industrielle, la capacité de production de masse, laquelle réclamait de l'énergie. Pendant des siècles, les guerres ont eu pour véritable objectif l'appropriation des

matières premières, comme en témoignent l'expansion coloniale et, plus récemment, l'appropriation des sources d'énergie. Or, tout cela est en train de changer. La Suisse nous en avait déjà donné l'exemple depuis longtemps avec l'industrie horlogère : une industrie qui demande peu de matières premières et d'énergie, mais beaucoup de savoir-faire technique. Le Japon nous en donne maintenant une démonstration éclatante. L'utilisation de technologies nouvelles et les produits nouveaux qu'elles permet de réaliser diminuent l'importance de la matière première comme source de richesse. C'est la forte valeur technologique ajoutée qui fait la valeur d'une puce ou d'un acier spécial<sup>2</sup>.

On voit ce que ce fait représente comme bouleversement pour un pays comme le Canada dont la richesse était mesurée à la quantité et à la variété des matières premières traditionnelles. La nouvelle donne, celle de la technologie, redistribue la richesse des pays et elle marquera la géopolitique des années à venir.

Les modèles de production sont aussi bouleversés par les technologies nouvelles. Pendant longtemps la capacité de production de masse a assuré, par les économies d'échelle ainsi permises, la rentabilité et donc la richesse. Les technologies nouvelles de production à contenu informatique – nous pouvons tous nous en apercevoir avec nos machines de traitement de texte – permettent maintenant de produire à des prix raisonnables des produits diversifiés, personnalisés, en quantité plus limitée. Les micro-marchés nombreux sont désormais permis. C'est là d'ailleurs une nouveauté qui peut donner un avantage comparatif à l'industrie québécoise pour peu qu'elle développe l'intelligence des marchés.

Cette mutation technologique n'est pas près de s'arrêter. On assiste au contraire à une véritable explosion technologique : dans le même domaine, on essaie d'inventer des nouveaux procédés qui supplanteront ceux découverts récemment. Dans la foulée de ce mouvement, les industries aux technologies désuètes sont contraintes à se transformer pour faire place aux technologies les plus performantes. Ou disparaître. La recherche et développement, c'est-à-dire la recherche visant l'invention et l'application d'un procédé nouveau,

prend de l'importance. Le procédé nouveau performant est dorénavant le capital par excellence assurant la richesse.

Tout cela n'est évidemment pas sans effet sur nos systèmes d'éducation. Sur la demande de formation d'abord : peut-on négliger de former la main-d'œuvre spécialisée que requiert l'utilisation de ces technologies dites de pointe ? Peut-on négliger de former des personnes capables de maîtriser les effets sociaux produits par des technologies de pointe et leur application ? (Les problèmes éthiques n'ont jamais été d'une aussi grande actualité). Peut-on aussi négliger de développer les attitudes favorisant l'innovation ? Tout cela amènera aussi les établissements d'enseignement supérieur à diversifier leurs rôles. Un collège technique comme le nôtre ne peut, devant cette mutation technologique, se contenter de son rôle traditionnel de formation. Il a un rôle à jouer, sinon dans la recherche technologique, du moins dans la diffusion rapide des nouvelles technologies<sup>3</sup>.

### **L'évolution démographique**

Deux phénomènes majeurs marquent nos sociétés : le vieillissement de la population et la féminisation de la population active.

Le vieillissement de la population réduit le poids, donc l'importance accordée à la tranche d'âge de 0 à 25 ans. Elle représentait 50 p. cent de la population il y a quarante ans, bientôt elle n'en représentera que 25 p. cent. Par contre, la tranche d'âge de 65 ans et plus augmente : elle était de 6 p. cent il y a quarante ans ; dans moins de dix ans, elle représentera de 22 à 30 p. cent de la population. Ce simple fait entraînera les gouvernements à déplacer les priorités vers les services de santé et à considérer l'éducation comme une dépense et non comme un investissement. Cela nous contraindra à l'alliance avec l'appareil de production qui, lui, va requérir des personnes formées.

Ce vieillissement combiné aux changements technologiques entraîne une présence accrue des adultes dans le système scolaire. De minoritaire qu'elle était, cette présence est en voie de devenir majoritaire. Entre 1975 et 1989, dans les cégeps, la proportion des moins de 20 ans est passée de 63 p. cent à 48 p. cent, et celle des 25 ans et plus a augmenté

de 17 p. cent. Et la proportion d' « adultes » âgés est, elle aussi, en croissance. Durant la même période, les étudiants de 25 à 34 ans ont doublé et ceux de plus de 35 ans ont triplé. Ces faits doivent être correctement interprétés. Ils ne prouvent pas une diminution réelle de la clientèle jeune, qui a au contraire augmenté, mais une augmentation proportionnellement plus grande de la population âgée. La population des collègues ne vieillit pas par suite d'une diminution des « jeunes », mais sous l'effet d'une présence plus diversifiée en âge ; les populations étudiantes ne se concentrent plus dans des groupes d'âge restreints. Ces réalités nouvelles nous contraindront à remettre en cause les structures d'accueil habituelles de cette clientèle. Car ce mouvement n'est pas près de s'arrêter. On estime que 80 p. cent des personnes présentement à l'emploi le seront encore dans dix ans, mais pour beaucoup d'entre elles ce ne sera pas dans l'emploi actuel. D'où la nécessité du recyclage des adultes en emploi dans une économie en transition.

La féminisation de la population active entraîne aussi une présence accrue des étudiantes dans le système scolaire. Elles sont majoritaires dans les cégeps, quel que soit le type d'enseignement : 56 p. cent à l'enseignement régulier, 62 p. cent à l'éducation des adultes. Dans les programmes conduisant au DEC, une femme sur deux accède au cégep à 17 ans et seulement un garçon sur trois. Mais les femmes n'ont pas encore investi dans les mêmes proportions des secteurs scientifiques et techniques pourtant frappés de pénurie de main-d'œuvre.

### **Les soubresauts des mutations en cours rendent les ajustements difficiles**

Sous la pression des forces, les industries se restructurent. Mais dans cette économie en transition, les mécanismes de régulation habituels grippent et des distorsions entre l'offre de formation mise en place et la demande du marché du travail s'établissent. Des emplois en pénurie il y a quatre ans sont en surplus aujourd'hui ou inversement. Les pertes d'emploi dans certains domaines ne sont pas automatiquement compensées dans la réalité par la création d'emplois nouveaux : les moins scolarisés sont frappés par les pertes d'emploi, mais ils ne sont pas facilement recyclables dans les emplois très spécialisés. Et c'est ainsi

que coexistent des poches de sous-emploi à côté de poches de surplus de main-d'œuvre.

Même les projections relatives aux emplois futurs se font de plus en plus hésitantes. Nous sommes confrontés à deux discours contradictoires. Celui qui prétend que d'ici quelques années la moitié des emplois nécessiteront cinq années de formation après la 12<sup>e</sup> année (cf. Le nouveau mode d'emploi, Énoncé de politique, Emploi et immigration Canada) et celui qui prétend que les créations d'emploi auront lieu dans les domaines traditionnels rattachés aux services d'entretien et n'exigeant pas un niveau élevé de qualification (cf. Discours de clôture du ministre Claude Ryan au colloque Libre-échange et éducation). On comprend facilement que selon l'une ou l'autre version des discours, on donnera peu d'importance ou beaucoup à l'enseignement professionnel du secondaire ou à celui du collégial.

Dans cette époque de reconversion industrielle, on assiste même à une casure des sociétés en deux groupes de plus en plus éloignés. Les technologies nouvelles apportent la richesse, mais cette richesse n'est pas également distribuée. Même dans la classe moyenne, les écarts entre les pauvres et les riches s'accroissent. Les pauvres, ce sont les populations frappées par les restructurations industrielles et les fluctuations du marché, ce sont celles qui n'ont pas le minimum de scolarité ou de qualification requis pour accéder à un premier emploi et pour s'adapter à une nouvelle fonction de travail. On évalue à 25 p. cent la proportion de la population canadienne analphabète fonctionnelle.

Tout cela, ici encore, n'est pas sans effet sur le système d'éducation. Dans cette situation d'incertitude, on a tendance à en faire un bouc émissaire. On lui reproche sa lenteur à s'adapter aux fluctuations de la demande. On remet en cause une réforme du secondaire qui aboutit à produire massivement des gens peu scolarisés et sans qualification professionnelle. Il faut par ailleurs rattraper les effets négatifs et socialement inadmissibles des échecs scolaires. Les programmes d'insertion professionnelle des jeunes et du recyclage de la main-d'œuvre deviennent prédominants et des sommes de plus en plus importantes doivent leur être consenties. Mais ce ne sont pas des sommes neuves ; elle proviennent

en grande partie des programmes d'éducation et des programmes sociaux traditionnels.

### **Le jeu des acteurs face à ces forces**

Sous l'action de ces forces, l'économie est en transition, des reconversions industrielles s'effectuent, les acteurs politiques, économiques, sociaux prennent position et interviennent dans les processus de changement. Il n'est pas inutile pour nous d'éclairer ce paysage, ne serait-ce que sommairement. Mais le plus important restera la détermination de ce que nous, comme collèges, devrons faire, face à cette situation.

### **Le gouvernement fédéral**

Le Fédéral, dans le cadre de ses politiques d'adaptation de la main-d'œuvre dans une économie en transition, est en train de mettre en place une nouvelle politique globale de la formation professionnelle de la main-d'œuvre.

Les actions les plus déterminantes qui permettent de l'entrevoir sont :

- la réforme de la loi de l'assurance-chômage. Des sommes jusqu'à présent prévues pour la sécurité pour l'emploi seront désormais utilisées pour une distribution plus équitable (500 millions), mais surtout pour des actions de formation de la population sans emploi (700 millions). Notamment les programmes de formation dits d'employabilité, c'est-à-dire ceux qui s'adressent aux personnes émargeant au bien-être, seront augmentés, mais les prestations sociales seront, elles, diminuées. Des sommes prévues pour le filet de sécurité seront donc désormais utilisées comme tremplin pour l'emploi ;
- la recherche de l'engagement plus grand du secteur privé dans le domaine de la formation professionnelle et technique : programmes d'apprentissage en entreprise, financement direct des entreprises pour leurs besoins de formation, financement des plans de développement des ressources humaines des entreprises, financement d'instituts de formation soutenus par des consortiums d'entreprise ;
- des tentatives pour intervenir directement, sans passer par les provinces, dans les programmes de formation pour l'emploi : mise en place d'une commission

nationale de formation professionnelle, difficultés des négociations Canada-Québec pour les programmes de formation...

### **Le gouvernement provincial**

À la différence du Fédéral, le gouvernement québécois n'a pas encore de stratégie globale et originale concernant l'adaptation de la main-d'œuvre et la formation professionnelle. Cette stratégie est cependant en train de s'élaborer au ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu qui, depuis un an, est aussi responsable de la formation professionnelle. Une Conférence sur l'adaptation de la main-d'œuvre, à laquelle ne participent pas les réseaux d'éducation, est en train de se mettre en place.

Des actions menées jusqu'à présent, on peut cependant dégager les traits suivants :

- essais de récupération par le ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu de la totalité du dossier, celui de l'adaptation de la main-d'œuvre et de la formation de la main-d'œuvre ;

- incitations faites aux entreprises pour qu'elles investissent dans la formation : crédits d'impôt, mesures d'incitation fiscale ;

- déplacement des sommes consenties pour le perfectionnement individuel des adultes vers des programmes de perfectionnement ou de recyclage des entreprises (formation sur mesure) ;

- difficultés d'ajustement des systèmes : conflits de juridiction entre les ministères dédiés à l'éducation et les ministères dédiés à l'emploi, implantation des programmes professionnels du secondaire sans tenir compte de ceux du collégial, double processus d'autorisation pour les programmes conduisant au DEC, et ceux conduisant à une AEC, etc. [...]

### **Les entreprises**

Dans ce contexte en transformation, les messages que nous envoient les entreprises ne sont pas univoques :

- elles critiquent l'enseignement professionnel donné dans les écoles et sont satisfaites de la formation sur mesure donnée par ces mêmes écoles ;

- elles réclament une formation plus générale pour les jeunes et une formation très spécialisée pour le perfectionnement ou le recyclage ;

- elles considèrent que la formation est un atout dans la compétitivité internationale et ne consacrent pourtant que 0,3 p. cent de leur masse salariale pour la formation (1,2 p. cent en France, 1,6 p. cent en Allemagne, 1, 8 p. cent au Japon) ;

- elles veulent utiliser à plein les établissements d'enseignement, quand les programmes de formation sont payés par les gouvernements, et rêvent d'écoles qui leur appartiennent quand elles assurent elles-mêmes le financement ;

- elles valorisent le diplôme dans leur système de rémunération et réclament cependant des niveaux de qualification et non de diplôme, et se préoccupent peu de l'ordre d'enseignement qui a permis de l'atteindre.

Ces contradictions et ces ambivalences sont le signe même d'une situation qui est en train d'évoluer.

### **Les syndicats**

Les syndicats vivent les mêmes hésitations et les mêmes ambivalences qui suscitent en leur sein des débats difficiles :

- empêcher de « mettre l'école au service du capitalisme » ou jeter un pont entre l'entreprise et l'école ;

- s'en tenir, dans les négociations, aux conditions de travail traditionnelles ou miser sur les enjeux de la formation ;

- défendre les laissés pour compte des restructurations industrielles ou promouvoir les nouveaux emplois créateurs de prospérité économique ;

- défendre les postes permanents ou accepter la précarité de l'emploi inhérente aux mutations économiques.

### **Les milieux scolaires**

Les incertitudes et les conflits d'orientation propres aux époques de changement se répercutent aussi dans le champ scolaire, dans les débats académiques typiques de ce milieu. Voici quelques-unes de ces apories, de ces difficultés

qui, dans l'ordre rationnel, paraissent sans issue :

- formation initiale/formation continue ;
- jeunes/adultes ;
- formation générale/formation spécialisée ;
- cohabitation/intégration des différents types de clientèle ;
- connaissance/compétence
- évaluation normative/évaluation critériée.

Ces débats sont le signe que l'école elle-même est en train de changer de cap sous la pression des forces dont j'ai parlé plus haut.

### **Conclusion**

Je n'ai parlé que de la toile de fond remettant en cause les orientations et l'organisation de l'enseignement professionnel et technique au Québec. Mais je ne peux résister ici à faire une remarque sur les réactions des établissements d'enseignement face à cette situation. Sans doute avons-nous l'impression de répondre avec flexibilité et détermination à ces défis nouveaux. Et c'est vrai : la majorité des programmes techniques ont été refondus, des équipements nouveaux ont été achetés, les professeurs se sont perfectionnés, voire recyclés, la formation sur mesure a été développée... Mais ces actions ont été des réponses à des pressions immédiates. Maintenant que nous avons encaissé le choc du changement, ne faut-il pas voir plus loin ? Faut-il réagir à tout ce qui bouge ? Une stratégie plus cohérente et plus élaborée ne doit-elle pas être mise en œuvre ? Ce sont là des interrogations qu'on ne peut éluder. ▣

### **NOTES**

1. Selon l'Américain Down, les institutions scolaires financées à partir du nombre d'inscriptions se transforment rapidement en bureaucraties peu adaptables aux besoins de la société quand :
  - ces institutions contrôlent la source d'évaluation. Alors elles sont peu portées à donner à l'extérieur des informations sur leurs critères d'évaluation ;
  - ces institutions sont en situation de monopole. Alors elles sont peu incitées à augmenter la productivité et à se départir de systèmes ou d'individus peu efficaces ;
  - ces institutions ne vivent que de subventions et ne font aucune vente de service. Alors elles développent des habiletés seulement dans le fonctionnement

des processus politiques et non dans celui des besoins du marché.

2. Il vaut la peine de réfléchir sur la fortune de la puce électronique, ces quelques millimètres carrés de silicium, inventée en 1969 par une société californienne (INTEL) et à l'origine des technologies nouvelles qui apparaissent depuis quelques années : le magnétoscope, le FAX, les robots, les vidéodisques, l'image à résonance magnétique, etc. La puce a en gros deux fonctions : elle emmagasine des informations (mémoire) et les gère selon un système de raisonnement binaire efficace (microprocesseur). Sa capacité ne cesse de s'accroître : en 1969, elle avait la capacité de quelques centaines de signes, elle atteint 16 millions de nos jours en laboratoire et on lui prévoit pour 1999 une capacité

d'un milliard. La puce est la matière première d'aujourd'hui ; celui qui la conçoit et la fabrique a la richesse, même s'il a peu de matière première traditionnelle ou d'énergie. Si la puce est née aux États-Unis, c'est au Japon qu'elle prospère : 48 % de sa production se fait au Japon, 38 % aux États-Unis, 10 % en Europe.

3. Les universités sont maintenant elles aussi conviées à participer au développement technologique. L'industrie canadienne ne pouvant plus compter sur la seule disponibilité des matières premières veut miser sur des technologies clés capables de produire des biens et services commercialisables à l'échelle internationale. Les ressources universitaires sont donc sollicitées dans les trois groupes de technologie qui révolutionnent l'industrie : fabrication

de matériaux industriels de pointe, biotechnologie, information. Mais, malgré ces efforts d'innovation et de recherche, notre économie restera longtemps encore tributaire des connaissances produites à l'étranger. En 1986, le Canada ne produisait que 5 p. cent des connaissances nouvelles du monde. Dans cette conjoncture, si le Québec doit poursuivre un effort autonome de recherche et développement, il doit parallèlement développer une stratégie d'emprunt (le Japon a fait cela longtemps) assortie d'un effort de transfert et de diffusion rapide de ces technologies. Dans cette activité indispensable de diffusion, les collèges peuvent jouer un rôle primordial.